

POSITIONNEMENT

Alarme compact et sirène
Centrale modulaire

Sur l'amortisseur côté passager.
Sous la planche de bord côté passager.

PASSAGE DU FAISCEAU

.Passage origine vers l'amortisseur côté passager.

Fonctions	Couleur des fils Alarme	Couleur des fils véhicule	Positions des fils
+12V PERMANENT : 	NOIR marqué R	BLEU 4 mm ² .	<u>Connecteur</u> : BLANC à 6 voies en haut sur le devant de la boîte à fusibles.
MASSE: 	NOIR marqué M		Se connecter à point de masse châssis de véhicule.
INDICATEUR DE DIRECTION : 	ORANGE + ORANGE-BLANC	VERT-ROUGE avec réf. GRIS 0,75mm ²	<u>Connecteur</u> : MARRON à 12 voies connecté à l'arrière de la centrale fixée derrière la boîte à gants passager. <u>Position</u> : n°7 et n°8
	ORANGE	VERT-JAUNE avec réf. GRIS 0,75mm ²	
POSITIF SOUS CLE : 	NOIR marqué G	BLEU-NOIR 4mm ²	<u>Connecteur</u> : BLANC à 6 voies en haut sur le devant de la boîte à fusibles.
1° BLOCAGE MOTEUR : (Démarreur).  Utiliser un relais 30A.	2x NOIR marqué H	ROUGE-NOIR 2,5mm ²	<u>Connecteur</u> : BLANC à 6 voies en haut sur le devant de la boîte à fusibles..
2° BLOCAGE MOTEUR : (Pompe à carburant - véhicule diésel). 	2x NOIR marqué H	JAUNE-VERT/GRIS 0,75mm ²	Se connecter sous le relais marqué « N » près de la boîte à fusibles dans le compartiment moteur.
VITRE ELECTRIQUE : Utiliser un module Gemini 2343. 		<u>Avant</u> : a. G. : ROUGE-NOIR 2,5mm ² b. D. : ROUGE-NOIR 2,5mm ² <u>Arrière</u> : c. G. : ROUGE-JAUNE 2,5mm ² d. D. : ROUGE-JAUNE 2,5mm ²	Se connecter directement sur les interrupteurs de commandes des portes respectives.
CONTACT PORTES : 	VERT-MARRON	ROUGE-JAUNE réf. GRIS 0,75mm ²	<u>Connecteur</u> : BLANC à 24 voies sur le côté gauche de la boîte à fusibles
CONTACT CAPOT : 	VERT	Installer le poussoir fourni vers le phare côté passager.	

NOTE : **Les informations sont données à titre facultatif pouvant être modifiés selon le constructeur.**

ATTENTION : Pour le branchement des systèmes de protection GEMINI toutes les informations doivent être vérifiées avant tout raccordement. Nous déclinons toutes responsabilités pour le non-respect de ces précautions.